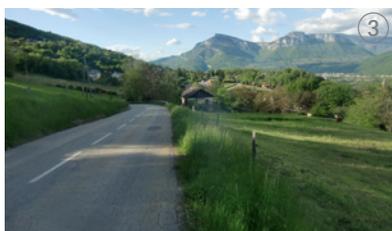
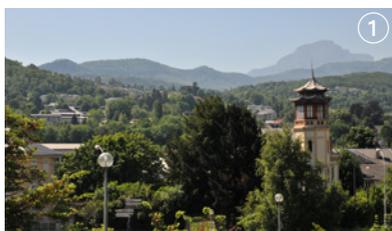


CAHIER D'ARCHITECTURE DU PIÉMONT DE CHARTREUSE

Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leurs savoir-faire, pour mieux y vivre.



1 et 2. Cluse de Chambéry – secteurs est et ouest

La trouée chambérienne, dite "cluse", surcreusée en auge par les glaciers, est resserrée et déviée en son milieu par un épaulement collinaire dérivé de Montagnole. Malgré un fond de vallée humide, le sol, favorable aux cultures et le rôle naturel d'axe de communication ont favorisé l'établissement humain. Du fait de son essor économique, la cluse de Chambéry offre aujourd'hui, en fond de vallée, un étalement urbain dont le tissu présente une structure banale de zones fonctionnelles spécialisées (résidentielles, commerciales...) autour de noyaux historiques plus denses et plus complexes. Deux ambiances paysagères se distinguent du fait d'orientations opposées. Le secteur est de la cluse, tourné vers le sud, offre une perspective dressée vers un horizon à la lumière crue, barré par la chaîne de Belledonne qui lui confère une rudesse alpine ; le secteur ouest de la cluse, tourné vers le nord, offre une perspective amortie sur un horizon ouvert, à la lumière diffuse.

3. Coteaux du piémont du Granier (nord-est)

Ce secteur forme avec les communes de piémont plus au sud une continuité paysagère du fait de la prédominance de son versant montagneux et boisé. Sa partie aval se distingue par les coteaux qui ont conservé un relief monotone. Faiblement inclinés et moins empierrés, leur éclaircissement a permis de développer des cultures céréalières, tendant aujourd'hui à se transformer en prés. Initialement groupée en bourg (Saint-Baldoph) ou hameaux distincts égrenés le long des voies de communication en bord de vallée ou juchés sur quelques replats à mi-pente, l'urbanisation s'étale et gagne les premières pentes qui s'approchent de Chambéry. Mais malgré le mitage résidentiel contemporain, l'exploitation agricole et l'habitat traditionnel contribuent, par leurs structures encore visibles, à préserver le caractère rural et patrimonial de ce paysage.

4. Coteaux de Montagnole

Cette dépression glaciaire de Chartreuse offre un paysage intimiste lové entre des versants densément boisés. La position de balcon dans l'axe nord de la cluse chambérienne offre des points de vues panoramiques lointains. Les faibles pentes se prêtent à l'exploitation agricole, anciennement bocagère, ainsi qu'à l'installation humaine qui tend à se développer sous forme de zones résidentielles pavillonnaires autour du chef-lieu de Montagnole et de quelques hameaux. Cette unité paysagère d'ambiance rurale est fortement marquée par la traversée d'une ligne haute-tension, et d'une carrière de ciment ayant fait l'objet d'une recomposition paysagère. La cheminée de la fabrique de ciment attenante représente un signal fort.

5. Pointe nord du massif de Chartreuse

À l'extrémité nord de la Chartreuse, cette unité paysagère est principalement formée par l'échine arrondie du chaînon de l'Outheran. Cette avancée montagneuse pointée sur Chambéry impose sa masse et son couvert végétal. Des crêtes enserrant le paysage amont à la manière d'un cirque à l'ambiance obscure, tandis que vers l'aval le paysage s'ouvre et s'éclaircit en terrasses enherbées, souvent habitées, qui offrent des vues dégagées et lointaines vers le nord et l'ouest. L'urbanisation, repoussée par le relief abrupt et envahissant du chaînon, reste modérée. L'habitat traditionnel s'y trouve mêlé à l'habitat individuel moderne. La ruralité est essentiellement signifiée par le clocher de Saint-Cassin.

6. Coteaux de la montagne de l'Épine

Entre la montagne de l'Épine et la plaine de la Leysse, ce territoire plan est scindé en interfluvés par de nombreux nants descendus de l'Épine. Ce découpage transversal contribue à créer un paysage relativement doux et diversifié (mamelons, plateaux, coteaux et vallons) où le chef-lieu de Vimines occupe une position repère. La vocation agricole y est très prégnante ; les bois étant repoussés au versant de l'Épine ou dans les ripisylves. Les grands pâturages et labours dégagent de larges perspectives. L'habitat, anciennement réparti en petites agglomérations, semble à peu près résister à la pression urbaine, sauf dans sa partie la plus proche de Chambéry où l'urbanisation nouvelle prend généralement la forme d'un étalement pavillonnaire diffus, parfois autour de noyaux anciens.



Villes et villages : une trame vivante

Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments présentent un patrimoine de qualité. La physionomie des ensembles exprime une certaine cohérence du fait de leur objectif initial, de leur structure interne et de l'unité d'aspect de leurs constructions.

L'évolution des villages

Le piémont de Chartreuse a été frappé par l'effondrement du Granier dans la nuit du 24 au 25 novembre 1248. Cet éboulement magistral qui a touché une zone de 23 km² formant les "Abymes de Myans", situés juste au sud, a eu pour conséquence l'abandon de l'axe de communication principal en provenance du sud, le reportant sur les coteaux du massif des Bauges de l'autre côté de la cluse, et le ralentissement du développement du secteur. Les villages sont donc restés très petits et éparpillés sur l'ensemble du coteau.

Ailleurs dans la plaine, la présence de marais a elle aussi conditionné l'implantation de bâtiments. Il faut attendre la régulation du cours de la Leysse pour que des communes comme La Ravoire puissent se développer.

Plus au nord, le village de Cognin a bénéficié, à l'inverse, de l'amélioration de la route menant aux Échelles par le Duc Charles Emmanuel II à la fin du XVII^e siècle. En contrebas de l'église, une rue occupée par des artifices exploitant la force hydraulique de l'Hyères, s'est alors développée pour former une sorte de faubourg relativement dense.



Extrait de la mappe sarde : Saint-Baldoph

Une identité reconnue : le bâti traditionnel

Le patrimoine s'est construit sur un mode de vie, avec des façons de faire propres au piémont de Chartreuse. Il est important pour l'évolution ou la création du bâti de prendre conscience de la richesse de l'habitat ancien et de comprendre ce qui a conditionné sa forme et son implantation. Cacher cette mémoire serait exposer les habitants à la perte de leur identité collective.



Le patrimoine "rural"

Les bâtiments sont érigés à l'aide des matériaux disponibles in situ ; pour autant, cette disponibilité n'engendre pas toujours l'usage... Ce dernier est aussi le fait d'opportunités, de savoir-faire, de mode... Ainsi, sur les coteaux orientaux, les constructions sont principalement en calcaire.

De manière générale, les toitures sont en ardoise, mais elle est de plus en plus remplacée par la tuile mécanique.

Les fermes sont plutôt rectangulaires ; elles se présentent sous la forme de petites unités d'exploitation comprenant dans le même volume, la partie habitation et la partie exploitation. Leur traitement n'est pas spécialement différencié entre les différentes parties.

Le patrimoine "urbain"

Les bâtiments situés entre l'Hyères et la route des Échelles à Cognin s'agencent comme dans un faubourg. Ils présentent une façade "avenante", traitée avec des enduits et des peintures, s'élevant sur plusieurs niveaux au-dessus de la voie avec de nombreux pas de portes et devantures... et des façades arrières en rapport avec la rivière.



Restaurer une maison de pays

Une maison ancienne nous charme car elle est particulière, unique et qu'elle a une histoire. Elle fait partie de notre patrimoine. Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.



Pour adapter une maison à des besoins nouveaux, il faut d'abord bien observer ce qui fait son caractère :

- bien comprendre les procédés constructifs pour rester en cohérence avec le bâtiment,
- tirer le meilleur parti de l'existant : volumes, toitures, couvertures, matériaux et abords, qui seront conservés dans la mesure du possible,
- mettre l'accent sur les éléments d'architecture remarquables qui sont à préserver,
- accepter dans l'ancien, l'absence de régularité géométrique, qui fait la singularité de la maison (murs courbes, faux aplombs, ouvertures de dimensions variées).

Les proportions

Ces maisons sont souvent remarquables dans leurs proportions et la composition de leurs façades.

- Pour la création d'ouvertures, rester cohérent avec les règles de composition de la façade.
- S'il y a agrandissement, respecter la simplicité des formes d'origine.
- À l'intérieur, être attentif au recloisonnement qui modifie les proportions des pièces et leur éclairage naturel.

Les façades

Les revêtements sont très importants dans la perception du bâtiment : enduits, décors peints, bardages, couvertures... méritent souvent d'être conservés.

Les détails

Ce sont les détails, souvent façonnés par la main de l'artisan, qui font la richesse des maisons. Conserver et mettre en valeur ces éléments remarquables (balcons, cheminées, escaliers, bardages, portes et fenêtres, volets, encadrements de baies, four à pain, parquets, carrelages, pierres...) préserve le cachet de la maison.

Les espaces remarquables

Il peut être intéressant que certains espaces initiaux soient conservés, quel que soit leur nouvel usage : l'ancienne cuisine, les caves voûtées, l'étable, la grange...





Construire en respectant l'environnement

Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Habiter isolé ou groupé ?

Cette simple question a des implications en matière de déplacements et de proximité des prestations ; en effet, pour être rentables, et donc pour être mis en place, les transports en commun ont besoin de desservir un nombre suffisant d'usagers ; il en va de même pour certains commerces et services. Le regroupement offre la possibilité de bénéficier de ce type de prestations et de plus en plus souvent en ménageant des espaces extérieurs privatifs aux occupants. En revanche, l'habitat isolé, s'il offre des espaces extérieurs parfois plus vastes, impose très souvent l'automobile... même pour aller chercher son pain. Dans une grande mesure, ces remarques s'appliquent également à la question d'habiter loin ou près des centres de vie...

Planter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.

Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser

un "modèle" pour terrain plat. Dans ce cas il est préférable de privilégier une implantation étagée.

Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. L'épaisseur des murs, le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) sont primordiaux. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Des astuces permettent encore de limiter la déperdition énergétique. Ainsi, la création d'espaces tampons judicieusement placés pour les entrées, pour le stockage des véhicules, du matériel, des réserves, des balcons... permet de se protéger du froid hivernal ou du soleil en été.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture... en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.



Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur. Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants.

La géothermie

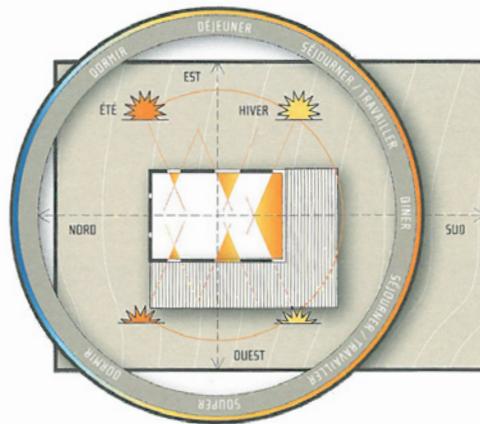
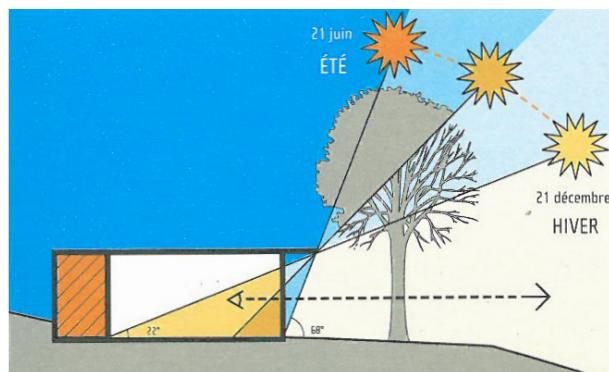
La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle. Quoi qu'il en soit, pour optimiser le chauffage, la chaleur doit être produite au centre de la maison, dans les pièces de vie.



Ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours de l'architecte conseiller du piémont de Chartreuse, à la demande du Conseil général de la Savoie. Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte conseiller, dépositaire des savoirs techniques,
mais également d'une connaissance fine du secteur, peut vous donner
des conseils gratuitement afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus avec l'aide
du Conseil général afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.**

N'hésitez pas à le consulter.

Adressez-vous à votre mairie

Barberaz : Tél. 04 79 33 39 37

Cognin : Tél. 04 79 69 35 07

Jacob-Bellecombette : Tél. 04 79 69 08 37

Montagnole : Tél. 04 79 69 54 17

Saint-Baldoph : Tél. 04 79 28 30 05

Saint-Cassin : Tél. 04 79 69 47 26

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Savoie :

131, rue Juiverie - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 69 90 20

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Ariétaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Avec la participation de Grégory LOISEAU, architecte conseiller.